



CONDITIONS D'UTILISATION

La Bibliothèque de l'Université Pierre et Marie Curie met à disposition de ses étudiants, personnels et enseignants-chercheurs des box individuels ou collectifs réservables en ligne aux conditions suivantes :

Le règlement de la bibliothèque s'applique aux usagers dans les salles de travail. Tout mauvais usage du service ou des espaces sera sanctionné.

Les salles de travail en groupe doivent être occupées par deux personnes au minimum pour les box de 6 places, et 4 personnes minimum au-delà, dans la stricte limite de la capacité de la salle. Les box individuels ne peuvent être utilisés que par une seule personne. Aucune chaise ne peut être ajoutée ou retirée d'un box.

La salle doit impérativement être libérée à l'heure prévue. Merci de respecter la propreté des lieux, le calme et le matériel à disposition et d'effacer le tableau.

Toute dégradation ou mauvais état constaté au moment de l'installation dans le box doit immédiatement être signalé au personnel par les usagers, afin qu'ils n'en soient pas tenus pour responsables.

Les salles de travail ne doivent en aucun cas être utilisées à des fins commerciales.

Le personnel se réserve le droit de vérifier les cartes de l'ensemble des usagers du box.

Merci de votre compréhension